Historique des Écoles aux origines de l'ECM

Nous remercions vivement toutes les personnes ayant contribué directement ou indirectement à la réalisation des historiques qui suivent et qui retracent plus d'un siècle de formations d'ingénieurs à Marseille, et notamment MM. René BAELI, Paul BOUSQUET, Robert GARCIN, Christian GROUHEL, Raoul MOREL, Christian NOUVEAU, Gérard TAVERA et Eric VANDEWALLE.

• École généraliste d'ingénieurs de Marseille (EGIM) ●

Créer à Marseille une Grande École généraliste avait été maintes fois évoqué par l'ensemble des décideurs socio-professionnels de la cité phocéenne, dans le cadre du mouvement national visant au regroupement des Écoles d'ingénieurs. La deuxième ville de France se devait d'offrir une École de " rang A " dans l'offre française des formations d'ingénieur.

Trois Écoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI) œuvrant dans le secteur de la physique, de la mécanique et des industries chimiques, depuis de nombreuses années, ont alors décidé de bâtir cette École généraliste, avec une véritable stratégie innovante de rupture.

Mettant en commun leurs ressources, leurs savoirs et leurs expériences passées, cette nouvelle École s'est donné pour objectif de dispenser une formation de haut niveau et de devenir, dans les meilleures conditions et les meilleurs délais, l'École Centrale Marseille.

Cinq ans d'un long travail devaient aboutir à une demande irréversible formulée et acceptée par la Commission du Titre de l'Ingénieur au cours des années 2001 et 2002. Ce travail technique, impératif, a connu en décembre 2002 le soutien officiel de l'ensemble des décideurs ayant une influence sur la viabilité et la durabilité de l'opération et s'est concrétisé par la signature d'un protocole entre les décideurs politiques nationaux, régionaux, départementaux, municipaux, et les décideurs de l'Intergroupe des Écoles Centrale.

L'École généraliste d'ingénieurs de Marseille (EGIM) est ainsi créée par décret le 29 septembre 2003, sous la forme d'un Établissement public autonome, et accueille sa première promotion (125 élèves-ingénieurs). Elle bénéficie de l'ensemble des ressources de ses trois Écoles fondatrices : l'ENSPM, l'ESM2 et l'ENSSPICAM. Le recrutement est organisé à partir de 2004 sur le Concours Centrale-Supélec. L'ESIM rejoint ensuite l'EGIM par décret du 16 juillet 2004.

L'École offre ainsi une large palette de compétences ainsi qu'une taille lui conférant son excellente perspective d'évolution. Le 16 mai 2005, le Comité d'accompagnement des Écoles Centrale demande officiellement le changement de nom de l'EGIM en « École Centrale Marseille ».

• École supérieure de chimie de Marseille (ESCM) •

En 1909, la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille (CCIM) a créé une École de chimie dont l'objectif était la formation de cadres techniques pour l'industrie locale, très largement orientée à l'époque vers les huileries, savonneries et industries annexes. En 1917, le Doyen Rivals de la Faculté des sciences crée, en liaison avec cette même Chambre, l'Institut technique supérieur, qui comprendra en son sein différentes structures (laboratoire d'essais, laboratoire des matières grasses, musée colonial) et dont dépendaient différents laboratoires, formations en économie et gestion, ainsi que l'École de chimie de Marseille qui à cette date se voit chargée de former des ingénieurs.

Ce projet reçoit l'aval du Ministère de l'Instruction publique de l'époque et une convention est signée avec la CCIM. Le diplôme d' « Ingénieur chimiste de l'École de chimie de Marseille » est reconnu par l'État et cette reconnaissance sera confirmée par la Commission du Titre de l'Ingénieur à sa création en 1934.

La convention de 1917 prévoit que l'Université loge l'École de chimie dans les locaux de la Faculté des sciences et lui affecte des personnels enseignants. La CCIM la dote en personnel administratif et technique et lui fournit les crédits de fonctionnement. A partir de 1970 la CCIM a également recruté des personnels enseignants, mis à la disposition de l'École, dont les qualifications étaient identiques à celles des enseignants du supérieur (thèse de Doctorat). L'École a également pris le nom d'École supérieure de chimie de Marseille (ESCM), conservé jusqu'en 1989.

Tout au long de son histoire l'École a connu différents directeurs, dont les Professeurs Margaillan, puis Guillemonat, Waegell, Traynard, et enfin le Professeur Jean-Louis Chevalier qui en fut le dernier directeur.

La dernière promotion est sortie en 1991, l'ESCM ayant fusionné en 1989 avec l'ESIPSOI pour former l'ENSSPICAM.

• École supérieure d'ingénierie, de pétrochimie et de synthèse organique industrielle (ESIPSOI) ●

En 1959, l'Institut de pétroléochimie et de synthèse organique industrielle (IPSOI) a été créé par les Professeurs Guillemonat et Metzger dans le cadre de la Faculté des sciences de Marseille, dont le Doyen était le Professeur Rouard. La création de cet Institut permit de répondre à une demande de l'industrie pétrochimique naissante dans la région. En effet, le premier vapocraqueur d'Europe continentale produisant de l'éthylène avait été mis en œuvre par la Société NAPHTACHIMIE à Lavera en 1953. Cette industrie connaissait déjà un très fort et très rapide développement et cherchait des cadres spécialisés pour pouvoir gérer ce développement.

C'est pourquoi l'IPSOI se vit assigner les deux objectifs suivants : - spécialiser en une année des ingénieurs déjà diplômés d'une École de chimie à la pétrochimie, industrie naissante à cette époque en France, et à la synthèse organique industrielle ; - conduire au diplôme d'ingénieur en deux années des titulaires d'une licence ès-sciences, puis en fonction des réformes de l'enseignement supérieur des titulaires de la maîtrise.

Le diplôme d' « Ingénieur IPSOI » a été à cette date reconnu par la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI).

A partir de 1981, également à la demande des milieux professionnels, une nouvelle spécialisation en ingénierie-gestion de projets industriels a été ouverte au profit des ingénieurs déjà diplômés.

En application de la loi sur l'enseignement supérieur dite « loi Savary », l'IPSOI a changé de nom et est devenu l'École supérieure d'ingénierie de pétroléochimie et de synthèse organique industrielle (ESIPSOI), nom conservé jusqu'en 1989.

Le Professeur Guillemonat a été le premier directeur de l'IPSOI, puis la direction a été assurée par le Professeur Metzger.

Comme l'ESCM, la dernière promotion est sortie en 1991, l'ESIPSOI ayant fusionné en 1989 avec l'ESCM pour former l'ENSSPICAM.

● École nationale supérieure de synthèse de procédés et d'ingénierie chimiques d'Aix-Marseille (ENSSPICAM) ●

L'École nationale supérieure de synthèses de procédés et d'ingénierie chimiques d'Aix-Marseille (ENSSPICAM) est donc de création assez récente, puisque la première promotion a été reçue en septembre 1989 et diplômée en 1992. L'ENSSPICAM a cependant un passé plus ancien qui résulte des deux écoles mères qui lui ont donné naissance : l'École supérieure de chimie de Marseille (ESCM) et l'École supérieure d'ingénierie, de pétroléochimie et de synthèse organique industrielle (ESIPSOI). En 1989, a été décidée et approuvée par la Commission du Titre d'Ingénieur la fusion de l'ESCM et de l'ESIPSOI, préparée par les directeurs des deux écoles de l'époque, les Professeurs Metzger et Chevalier, en vue de créer une nouvelle ENSI. Cette fusion a fait l'objet de la signature d'une convention entre le Ministère de l'Education nationale, de la Jeunesse et des Sports, l'Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille et la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille. Un décret de janvier 1990 crée ainsi l'École nationale supérieure de synthèse de procédés et d'ingénierie chimigues d'Aix-Marseille, rattachée à l'Université Aix-Marseille III. Le Professeur Metzger en fut nommé administrateur provisoire et chargé de la mise en place de la nouvelle École. Le Professeur Chevalier en a été le premier directeur, puis le Professeur Aune a pris sa succession. Le Professeur Siouffi eut l'honneur d'être le dernier directeur de l'ENSSPICAM, avant la fusion de cette dernière avec les deux autres ENSI de Marseille en 2003 pour donner naissance à l'EGIM.

École supérieure de mécanique de Marseille (ESM2)

A la fin des années 1980, existait à Marseille une filière universitaire de mécanique qui fonctionnait très bien, à la fois en termes de nombre et de qualité d'étudiants, mais aussi de débouchés. Ainsi, nombre d'étudiants diplômés de la maîtrise de mécanique effectuaient un prolongement d'études en intégrant des écoles d'ingénieurs, souvent parmi les plus prestigieuses.

Devant cette situation somme toute assez dommageable pour la région, Robert Pélissier, responsable à l'Université d'Aix-Marseille II de cette filière, a construit un projet d'école d'ingénieurs interne à l'Université. Ce projet était dénommé Filière d'Ingénieurs en Mécanique et Lasers Industriels de Marseille (FIMLIM) : ainsi, dans la version initiale du projet, cette école devait pour l'essentiel recruter des étudiants titulaires d'un DEUG.

Mais après l'expertise de la Commission du Titre d'Ingénieur elle est devenue l'École supérieure de mécanique de Marseille (ESM2) et a recruté la plupart de ses élèves au travers des concours ouverts aux élèves des classes préparatoires.

Les premières promotions ont été recrutées sur le concours de l'ESIM, qui a ainsi largement contribué au développement de l'ESM2, même si rapidement l'École a été admise sur les Concours des Écoles nationales supérieures d'ingénieurs (ENSI), alors appelés Concours Communs Polytechniques.

Dans cette période la formation dispensée a beaucoup évolué, tout d'abord en mettant fin au volet lasers industriels, qui était un thème trop étroit et trop dépendant du marché, ensuite en faisant émerger une nouvelle composante de formation autour des mathématiques appliquées, de l'informatique et de la modélisation.

De plus, et de façon plus profonde, l'école s'est efforcée de se décaler de l'image d'ENSI spécialisée qui lui était associée par son statut et par son nom, le décalage effectif s'effectuant au profit d'une formation plus généraliste.

Cette évolution était sous-tendue par le souhait, explicité très tôt dans l'histoire de l'ESM2, de contribuer à l'émergence d'une École Centrale à Marseille.

Cette dernière et profonde transformation a été possible au travers de l'avancée EGIM dans laquelle, grâce à des partenariats constructifs des Écoles fondatrices, des Universités de l'Académie, de la Chambre de commerce et d'industrie Marseille Provence, des industriels, des collectivités territoriales, des tutelles et de l'Intergroupe des Écoles Centrale, une perspective de pérennité du projet initié il y a quinze ans a pu voir le jour.

École nationale supérieure de physique de Marseille (ENSPM)

En 1957, un arrêté du ministre de l'Éducation nationale créait, au sein de la Faculté des sciences de Marseille, une École supérieure de physique. L'idée de ses promoteurs, à la tête desquels figurait le doyen Pierre Rouard, était d'offrir aux étudiants de licence l'opportunité de compléter leur formation universitaire par quelques matières plus techniques et de leur permettre ainsi, munis d'un diplôme d'ingénieur, d'accéder plus facilement à des carrières industrielles, dans les centres de recherche en particulier.

L'accès à l'École se faisait alors uniquement par un concours ouvert aux étudiants en fin de premier cycle universitaire.

Les débuts furent difficiles. Les moyens étaient quasiment inexistants et, malgré les efforts inouïs du premier directeur, le professeur Pierre Cotton, et des quelques rares membres du personnel affectés à l'École, celle-ci eut du mal à démarrer.

Il fallut vite se rendre à l'évidence, l'idée pourtant généreuse d'offrir aux étudiants de l'Université de nouvelles perspectives de débouchés n'avait pas le succès escompté. En France, à cette époque, les jeunes qui envisageaient une carrière d'ingénieur et qui n'avaient pas peur d'affronter un concours d'entrée se trouvaient dans les classes préparatoires aux Grandes Écoles. Si l'on voulait que l'École vive, c'est là qu'il fallait aller les chercher : ce qui fut fait dès la fin des années 1960, avec l'ouverture d'un second concours sur le programme des classes de Spéciales. Naturellement, ce nouveau recrutement ne changea rien à la nature de la formation donnée aux élèvesingénieurs, qui resta toujours celle voulue par les « pères fondateurs », à savoir conjuguer un très large et très solide enseignement de la physique fondamentale avec une préparation à tous les aspects de la carrière d'ingénieur.

Dès lors, le développement de l'École fut rapide. Sans avoir encore l'ambition d'intégrer le groupe des Écoles Centrale, c'eût été prématuré..., il fut dès le début possible d'en utiliser les épreuves écrites pour notre concours d'entrée, ce qui procura tout de suite un très grand nombre d'excellents candidats. Cela dura jusqu'au moment où l'École put obtenir le statut d'ENSI, le recrutement se faisant alors naturellement par le Concours Commun organisé par le Ministère de l'Éducation nationale.

Le nombre d'élèves augmentant régulièrement, les moyens finirent par suivre et les locaux du centre de Saint-Jérôme, où l'École fut installée depuis le milieu des années 1960, désespérément vides au début, finirent presque par devenir trop exigus. Plusieurs laboratoires de recherche s'y installèrent, ce qui était absolument indispensable pour un établissement ayant pour vocation de former ses élèves aux domaines les plus avancés de la science.

L'étape suivante fut d'ordre administratif, mais d'importance, car elle conditionnait la possibilité pour l'École d'avoir la maîtrise de son avenir. Créée au sein de la Faculté des sciences, elle était devenue au début des années 1970, dans le cadre des nouvelles lois sur l'enseignement supérieur, une « Unité d'enseignement et de recherche » de l'Université. Son statut d'ENSI ne lui avait conféré aucune autonomie particulière du point de vue administratif et c'est pourquoi, lorsqu'est apparue l'opportunité pour certaines ENSI d'acquérir une plus grande autonomie grâce à un statut d'Établissement Public, l'ENSPM n'eût de cesse de chercher à obtenir celui-ci. Il ne fut pas facile de vaincre certaines résistances, mais le Ministère lui accorda ce statut.

Enfin, l'ENSPM a rejoint en 2003 les deux autres ENSI de Marseille pour former l'EGIM.

École supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM)

L'ESIM, École de la Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence (CCIMP), est issue du regroupement en 1972 de trois écoles d'ingénieurs marseillaises : l'EIM, l'EEIM et l'EREM.

Installée jusqu'en 1989 à St Barnabé, rue des électriciens, elle emménage cette même année à l'Institut Méditerranéen de Technologie, au sein du technopôle de Château-Gombert.

L'ESIM recrutait ses élèves-ingénieurs sur un concours propre, qui comptait 3000 inscrits pour l'année scolaire 1998/1999. École généraliste à fort contenu « management », elle a suivi les mutations économiques et sociales de notre environnement en créant : en 1982 l'option Génie marin, en 1985 l'option Mécanique et matériaux, en 1992 le « Groupe ESIM », en 1993 l'option Conception de produits industriels, en 1995 les cursus métiers (dont la formation par l'apprentissage), et enfin en 2000 l'option Technologies de l'information et de la communication. Service de la CCIMP sous tutelle du Ministère de l'économie et des finances, l'ESIM a toujours reçu de la Chambre un soutien important, non seulement financier mais aussi fonctionnel, par des relations privilégiées avec l'industrie, notamment dans la région PACA.

Le « Groupe ESIM » créé en 1992 réunissait alors trois écoles d'ingénieurs (l'ESIM, ainsi que l'Institut supérieur de micro-électronique appliquée, ISMEA, actuellement intégré à l'École des mines de St-Etienne, Centre microelectronique de Provence à Gardanne, et l'ISBA, Institut supérieur du béton armé), ainsi que trois Centres de ressources technologiques (CRT) formant « NOVESIM » : le CRT Microélectronique (CTMII), le CRT Mécatronique (CETELEP) et le CRT Mécanique et Energétique (C2M2A).

Juste avant d'être intégrée à l'EGIM en 2004, l'ESIM avait atteint un effectif de 200 éléves-ingénieurs pour la promotion 2001/2002, avec un encadrement de 115 permanents et 250 vacataires.

La dernière promotion ESIM sera diplômée en septembre 2006.

• École d'ingénieurs de Marseille (EIM) •

Le 12 septembre 1891, trois hommes avaient décidé de doter Marseille d'un établissement propre à enseigner « sous la forme de cours, conférences, travaux pratiques, toutes les connaissances indispensables à la profession d'ingénieur. »

Le professeur Jules Macé de Lépinay, l'avocat Ernest Marguery et l'ingénieur Louis Ostrowsky, diplômé de l'École Centrale des Arts et Manufactures, avaient mesuré l'ampleur du bouleversement et compris ses exigences. L'École qu'ils entendaient créer formerait des hommes dont la mission consisterait à accompagner, guider et infléchir le grand mouvement de progrès et de conquêtes qui se dessinait.

Les débuts de l'École d'ingénieurs de Marseille (EIM) furent modestes. La première année, seulement 12 élèves franchirent les portes d'un couvent désaffecté de la rue Duguesclin.

Les deux guerres mondiales ont divisé la vie de l'EIM en trois périodes. La première s'étend de 1891 à 1914, « la Belle Epoque ». Elle a été celle de son développement rapide et sûr. La deuxième période, de 1918 à 1939, fut celle de la consolidation des résultats obtenus. Un décret du 5 février 1921 accordait au diplôme la signature du ministre de l'Instruction publique. En 1928, ce fut l'installation dans les locaux du boulevard de la Madeleine (aujourd'hui boulevard de la Libération). La troisième et dernière période s'étend de 1941 à 1971. Ce fut certainement la plus brillante. Le conseil d'administration, sous la présidence d'Edouard Rastouin, ancien élève de l'École polytechnique et futur président de la Chambre de commerce, nomma Henri Muchart à la direction de l'École. Celui-ci devait assurer vingt-trois années de perfectionnement dans le recrutement et la formation des élèves et, par voie de conséquence, une élévation constante du niveau de son diplôme.

Une très intéressante particularité est à noter : dès 1904, une convention précisait que les élèves de l'EIM seraient immatriculés obligatoirement sur les registres de la Faculté, disposition qui a été respectée pendant plus de 60 ans ! C'est ainsi qu'un grand nombre d'élèves de l'École a pu acquérir le titre de licencié ès-sciences.

La Chambre de commerce a toujours manifesté à l'École sa haute bienveillance et reconnu, en retour, les services que les ingénieurs pouvaient rendre à l'industrie marseillaise.

Elle a apporté à l'EIM, statutairement association loi 1901, une aide jamais démentie au cours des décennies précédant sa fusion, en 1972, avec les deux autres Écoles d'ingénieurs dont elle assurait la gestion et qui a donné naissance à l'École supérieure d'ingénieurs de Marseille (ESIM).

• École d'électricité industrielle de Marseille (EEIM) •

L'École d'électricité industrielle de Marseille (EEIM) fut fondée en 1907 par MM. Bonnefoy et Perrotin, mais ne devait prendre son véritable essor qu'à partir de 1909, sous la direction de M. Guillaume Jardin, assistant de M. Bouisson, titulaire de la Chaire de physique à la Faculté des sciences de Marseille. L'enseignement supérieur technique régional est à l'époque pratiquement inexistant. Le siège est alors au n°10 de la rue Camoin-Jeune (jusqu'en 1921) et un atelier rudimentaire est installé au n°25 de la rue Chappe.

Son rôle unique consiste dans la formation d'ingénieurs électriciens dont le profil se situerait à mi-chemin entre les Écoles nationales d'Arts et Métiers et les Facultés de sciences : les élèves partagent ainsi leur temps d'études entre la Faculté et l'École. Elle compte, aux abords de 1909, 19 élèves et 7 professeurs. Les études sont sanctionnées par un diplôme délivré sous le haut patronage d'organismes départementaux.

Le 30 mai 1911, l'EEIM devient propriété de MM. Jardin, Klein et Poitevin. M. Jardin acquiert en 1919 des terrains et des bâtiments au n°2 de la traverse des Sœurs-Grises. L'École est alors transférée dans les locaux desquels elle ne devait plus s'évader. Par décret du 3 janvier 1922, l'EEIM est reconnue par l'Etat; elle compte 286 élèves, 35 professeurs.

M. Jardin se démet de ses fonctions de directeur en 1933 et le Conseil d'administration de l'École consulte le ministère de l'Education Nationale qui désigne le nouveau directeur : M. René Lesouhaitier, ingénieur A&M, ingénieur ESE, membre du Comité supérieur de l'enseignement technique.

La Commission des Titres reconnaît le titre d'ingénieur EEIM à partir du 1er octobre 1936 et, le 1er octobre 1937, le Conseil d'administration de l'École en confie la gestion à la Chambre de commerce qui veut prendre sous son aile les Écoles techniques marseillaises.

Après la seconde guerre mondiale, l'EEIM continue son essor et compte alors 450 élèves. Ils seront 650 deux ans plus tard, en 1947. En 1967, la section préparatoire est portée à deux ans, suivant les programmes de mathématiques Supérieures et de mathématiques Spéciales.

La Chambre de Commerce mettra sur pied un grand projet de modernisation et de construction qui permettra plus tard d'accueillir les élèves de l'ESIM avant son installation dans le nouveau technopôle de Château-Gombert.

Ainsi, en 1972, l'EEIM rejoint l'ESIM, nouveau regroupement des Écoles d'ingénieurs gérées par la Chambre de commerce de Marseille.

École de radioélectricité et d'électronique de Marseille (EREM)

L'École de radioélectricité et d'électronique de Marseille (EREM) a été créée par la Chambre de commerce et d'industrie de Marseille en 1942 avec une section de radioélectriciens destinée à la marine marchande. Puis a été créée une section de CAP en électronique et une section de BTS en électronique. Pour cette dernière section, le brevet était obtenu après deux années d'études couronnées par un succès à l'examen. Etaient admis sur concours les élèves ayant obtenu le baccalauréat. Pour ceux venant du CAP ou ayant le niveau baccalauréat, un concours les admettait en une année préparatoire au BTS.

C'est en 1956 qu'a été créée la section « Ingénieur en électronique de l'EREM ». Ceci permettait de former des ingénieurs dans les métiers innovants de l'électronique. Pour entrer en section ingénieur, un concours avait été établi. Pouvaient se présenter au concours les personnes détentrices du BTS d'électronique ou venant de l'Université et détentrices du M.P.C. Ce concours limitait le nombre de places entre 20 et 25 élèves par session, et uniquement pour ceux ayant obtenu au moins la note 12 au concours, ce qui explique des promotions de moins de 20 élèves.

Les élèves suivaient trois années d'étude, ponctuées de stages en entreprise et d'un contrôle permanent des connaissances. Un projet de fin d'année était présenté par chaque élève à un jury qui délivrait ou non le diplôme.

L'École devait fusionner en 1972 avec deux autres Écoles d'ingénieurs marseillaises, l'EIM et l'EEIM, pour former l'ESIM.



ENTRÉE DE L'EIM 10, rue Duguesclin à partir du 16 novembre 1891 (Phot. X)